

■ **L'association La Sourde Oreille**, à Prilly, chemin des Creuses 1. Nouvelle inscription d'une association. Statuts : 26 janvier 2001 et 28 janvier 2002. But : offrir un lieu de qualité destiné à la culture, et plus particulièrement à la musique; un soutien, une organisation et une promotion aux artistes professionnels en marge des circuits commerciaux habituels. Ressources : cotisations, dons, subventions, bénéfice des manifestations. Organes : assemblée générale, comité de 3 membres au moins. L'association est engagée par la signature individuelle des membres du comité : Laurent Sambo, de Lausanne, à Prilly, président, et Danielle Delarageaz, de Genève, à Préverenges, vice-présidente.

Journal no 4167 du 24.04.2002
(00449288 / CH-550.1.029.472-4)